

Montréal, le 7 février 2013

Monsieur John Traversy
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : **Avis de consultation CRTC 2013-19**
Demande ADR #2012-1051-7 - Demande de APB #2012-0689-7

Monsieur le Secrétaire général,

La Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) appuie fortement la demande présentée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) par M. Vincent Géracitano relativement au maintien de la reconnaissance du statut de station d'intérêt public national pour le service spécialisé *Avis de recherche* ainsi que pour l'obtention d'une telle reconnaissance pour un service similaire de langue anglaise du nom de *All Points Bulletin*.

Nous pouvons témoigner de l'intérêt que ces outils de communication suscitent auprès des policiers et des policières municipaux du Québec. En effet, grâce aux messages de prévention et de sécurité diffusés dans le cadre de plusieurs émissions, la population est davantage sensibilisée et informée quant aux moyens de se protéger contre les agresseurs, les fraudeurs et les criminels. De plus, en comprenant mieux le travail policier, les gens ont tendance à communiquer davantage des informations qui amènent régulièrement à la résolution de certaines enquêtes.

Nous considérons que la programmation de la chaîne *Avis de recherche* est d'intérêt public et demandons au CRTC de renouveler sa licence et d'approuver la demande déposée par *All Points Bulletin Inc.* afin que l'ensemble des Canadiens et Canadiennes puissent bénéficier de ce service.

Veuillez accepter, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,



Denis Côté
DC/cb

c.c. : M. Vincent Géracitano – Télécopie (514) 376-1213